

**Palais de l'Institut de France**  
**3<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation des Amis de l'Opéra Royal**  
**– Académie des Beaux-Arts**  
**24 avril 2024**

**Intervention de Thierry DEBENEIX, membre du Comité des Fondateurs – VF**

- Monsieur le Président de l'Académie des beaux-arts,
- Mesdames et Messieurs de l'Académie,
- Monsieur le Président du château de Versailles,
- Monsieur le Directeur de l'Opéra Royal,
- Madame la Fondatrice et Vice-Présidente de la Fondation,
- Monsieur le Président de l'ADOR, cher Wilfried Meynet,
- Chers amis de l'Opéra Royal et de sa Fondation,
- Mesdames et Messieurs, chers amis,

Il m'a été demandé, en tant que membre du comité des fondateurs, de **témoigner de l'engagement de mon épouse** et de moi-même, à **soutenir** la Fondation des Amis de l'Opéra Royal – Académie des beaux-arts.

Cet engagement constitue un **point d'orgue**, voire **l'aboutissement**, de notre **attachement**, cultivé au fil du temps, à **la musique, à la musique baroque, au château de Versailles, à l'Opéra Royal et à la Chapelle Royale.**

Pour nous, la saison musicale de l'Opéra Royal de Versailles est **unique** :

- par les **nouvelles productions artistiques du répertoire versaillais** qui nous enchantent chaque année ;
- par l'opportunité qu'elle offre à des artistes de monter des projets qui redonnent vie à **des chefs-d'œuvre oubliés de notre patrimoine musical** ;
- par **l'éclectisme** de sa programmation, qui va bien au-delà du répertoire baroque ;
- par **la beauté et la diversité des lieux** où se tiennent les représentations - **Opéra Royal, Chapelle Royale, Salon d'Hercule, Grande salle des Croisades, Galerie des Glaces, Petit Théâtre de la Reine**, et d'autres encore - ;

- **unique aussi**, par le souci permanent, qui anime **l'équipe de Château de Versailles Spectacles**, de proposer des **spectacles d'excellence** qui **respectent** le cadre historique et prestigieux du **château de Versailles**.

Le château de Versailles est un **lieu inégalable !**

L'expérience musicale que nous y vivons est naturellement empreinte **de magie, de sacré** – et pas seulement lors des concerts à la Chapelle Royale – ; surtout, elle nous communique une **émotion qui transcende les frontières de notre quotidien**.

C'est pour toutes ces raisons qu'il nous est apparu évident que **nous devons soutenir** la musique au château de Versailles.

En 2021, nous avons tout d'abord adhéré à **l'ADOR**, puis nous avons rejoint le **comité des fondateurs de la Fondation** qui venait d'être créée, **car nous avons compris** que ces deux organismes agissaient **en totale complémentarité** pour faire vivre notre patrimoine musical au château de Versailles.

- **l'ADOR**, en contribuant, année après année depuis 2014, au financement de nouvelles productions artistiques ;
- **la Fondation**, créée en 2021, en se fixant pour **mission de pérenniser** la saison de concerts et de spectacles du château de Versailles.

La Fondation inscrit son action dans **le long terme**.

Elle travaille à préparer l'avenir afin que les **générations futures**, tout autant que nous, puissent continuer à s'émerveiller devant cette **harmonie** qui, depuis des siècles, **naît de la rencontre entre la musique et le château de Versailles**.

C'est pour participer à ce projet, qui nous tient particulièrement à cœur, que nous avons rejoint le comité des fondateurs, qui se sont engagés, par des dons récurrents, à développer la Fondation dans la durée. Ils l'aident ainsi à constituer la **dotation pérenne** dont les revenus permettront à **la saison musicale de se perpétuer**.

Notre décision de soutenir la Fondation a donc été motivée par **la convergence entre sa mission et notre attachement à la musique au château de Versailles**.

Mais elle a aussi été confortée par les choix opérés à la création de la Fondation :

- d'une part, le choix d'une **fondation reconnue d'utilité publique** qui, à côté des dons, ponctuels ou récurrents, est apte à recevoir des **donations et des legs**. Chacun peut ainsi choisir en fonction de sa situation personnelle la forme la plus appropriée et bénéficier **d'une fiscalité qui lui permet d'être plus généreux**.
- d'autre part, le choix d'une **fondation abritée par l'Académie des beaux-arts**, elle-même descendante de trois académies royales, toutes créées **sous le règne de Louis XIV**. Nous sommes convaincus que ce positionnement **renforce la légitimité et l'action** de la Fondation des amis de l'Opéra Royal.

Pour mon épouse et moi-même, **soutenir la Fondation des Amis de l'Opéra Royal, abritée par l'Académie des beaux-arts :**

- C'est **investir dans l'avenir de l'Opéra Royal de Versailles ;**
- C'est **exprimer notre reconnaissance** pour tous les moments de bonheur et d'émotion que la saison musicale de l'Opéra Royal nous aura offerts ;
- Et c'est aussi **œuvrer à la conservation et au rayonnement d'un patrimoine artistique exceptionnel.**

Je vous remercie de votre attention.